

LE SALON DU TOURISME
ET DES LOISIRS DE GUYANE
24^{EME} ÉDITION



LES 08, 09 ET 10 MARS 2024 (PROGT)

FICHE DE PRÉ-INSCRIPTION EXPOSANT
TI- MOUN

RAISON SOCIALE DE VOTRE STRUCTURE

Forme :

- Groupement professionnel
 Association

- Entreprise
 Organisme institutionnel

Numéro de SIRET

Nom de votre structure : _____

Nom commercial à afficher : _____

(si différent)

Adresse : _____

Code Postal : _____

Pays : _____

Personne référente à contacter pour le STLG :

Nom(s) et Prénom(s) _____

N° Tél. _____ N° Port. _____

E-mail : _____

RÉSERVATION DE VOTRE ESPACE D'UNE VALEUR DE :

Module Exposant coursive extérieur

243 € l'unité

Nombre de stands à préciser

La sous-location ou la cession à titre gratuit à un tiers de la totalité ou d'une partie du stand est interdite.

L'envoi de la fiche de pré-inscription vous engage à transmettre les pièces du dossier et payer le stand

L'administration se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'inscription

Aucun remboursement du stand ne sera effectué

DATE LIMITE DE PRÉ-INSCRIPTION LE 15/01/2024

Pièces à fournir :

- La fiche de pré-inscription complétée et signée
- Le cahier des charges complété et signé
- L'avis de situation au répertoire SIRENE (identifiant les n°siret et code ape)
- L'attestation d'assurance responsabilité civile couvrant la période du salon (NB : il est recommandé de souscrire à une assurance pour le matériel exposé).

Je soussigné (e).....reconnais avoir pris connaissance des conditions de participation figurant dans le dossier exposant et les accepte sans réserve.

Fait à

le

Signature/cachet

NB : Conformément au RGPD (Règlement Général sur la protection des Données), les informations personnelles collectées ne seront exclusivement utilisées par le Comité du Tourisme de la Guyane que dans le cadre de l'organisation du « Salon du Tourisme et des Loisirs ». La modification ou la suppression de ces informations de cette base de données peut être demandée à tout moment à ctginfo@guyane-amazone.fr.